

## PÉTITIONS

## LA RIVIÈRE THOMPSON NORD

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants du centre et du nord de la Colombie-Britannique qui apprennent qu'une société de l'Ouest a l'intention, en association avec une société de la Californie, de dresser un barrage sur la rivière Thompson-Nord à Vavenby, en Colombie-Britannique, dans le but d'acheminer l'eau par le fossé de la vallée du Columbia et une série de canaux et de pipelines jusqu'à San Diego, en Californie. Il ne faut pas s'étonner que pareil projet inquiète beaucoup ceux qui craignent les conséquences de la dérivation des eaux et d'un tel bouleversement de l'écosystème.

Il ne font que demander au gouvernement du Canada de déclarer catégoriquement que ce projet ne sera pas autorisé.

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** À propos d'une question connexe, monsieur le Président, une pétition au nom d'un certain nombre de personnes, surtout de Kamloops, mais aussi des localités environnantes, qui demandent au gouvernement fédéral de veiller à ce que la Gendarmerie royale du Canada dispose de suffisamment de fonds pour s'acquitter de son mandat.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 157 et je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

Question n° 157—Mme Gaffney:

À combien s'élèvent les coûts relatifs à la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction depuis sa mise sur pied en octobre 1989?

**M. Leonard Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Depuis sa création en octobre 1989 jusqu'au 15 novembre 1991, la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction a dépensé 12 794 067 \$.

## Initiatives ministérielles

[Français]

**M. le Président:** Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

## MESURE MODIFICATIVE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-39, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations familiales et la Loi sur la sécurité de la vieillesse, dont le Comité législatif B a fait rapport sans propositions d'amendement.

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE—LES MOTIONS D'AMENDEMENT

**M. le Président:** Je dois maintenant rendre une décision sur un certain nombre d'amendements qui ont été présentés en fin d'après-midi hier au sujet du projet de loi C-39. Je tiens à dire pour commencer que le personnel a dû travailler jusqu'à minuit pour les étudier, et nous n'avons pas eu le temps, j'espère que les députés le comprendront, pour discuter avec les députés des amendements qui ont été déposés. C'était tout bonnement impossible, et je n'ai pas eu moi-même beaucoup de temps pour les étudier sauf très tôt ce matin.

Je vais faire de mon mieux, mais je suis conscient de n'avoir pas pu suivre la démarche habituelle, soit d'avoir des entretiens avec les députés avant de rendre une décision.

[Français]

Il y a 33 motions d'amendement inscrites au *Feuilleton des Avis* en ce qui concerne l'étape du rapport du projet de loi C-39, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations familiales et la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

[Traduction]

Les motions nos 1, 1A, 2, 2A, 3, 3A, 6, 6A, 10, 10A, 11, 11A, 12, 12A, 15, 15A, 16, 16A, 17 et 17A, inscrites au nom des députés de Winnipeg-Nord et de Cap-Breton—Richmond-Est, débordent le cadre du projet de loi. Par conséquent, conformément au commentaire 698.1 de la 6<sup>e</sup> édition de Beauchesne, elles ne peuvent être retenues.